

# SELAS LES ALIZES

31 rue Maréchal Leclerc  
97400 ST DENIS

**Comptes annuels**  
**31/12/2024**



## Sommaire

0.1	Attestation	
<b>1</b>	<b><i>Comptes annuels</i></b>	
1.1	Bilan actif	1
1.2	Bilan passif	2
1.3	Compte de résultat	3
1.4	Annexe	5



# SELAS LES ALIZES

Numéro SIRET : 514 951 243

31 rue Marécal Leclerc  
97 400 ST DENIS

## COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'EXPERT- COMPTABLE

---

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de compilation des comptes annuels de l'entité SELAS LES ALIZES relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	5 427 937€
• Chiffre d'affaires :	8 983 018€
• Résultat net comptable :	114 275 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de compilation des comptes.

Les travaux que nous avons mis en œuvre dans le cadre de cette mission ne constituent ni un audit, ni un examen limité, ni une mission de présentation de comptes ; en conséquence nous n'exprimons pas d'opinion sur les comptes de votre entité qui sont joints au présent rapport.

Fait à Paris, le 11 avril 2025

BERTEAUX Vincent

Expert-Comptable

# Bilan Actif

SELAS CABINET DE RADIO LES ALIZES

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 22/04/25  
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	332 789	322 211	10 578	30 346
Fonds commercial	1 786 807		1 786 807	1 786 807
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>2 119 596</b>	<b>322 211</b>	<b>1 797 385</b>	<b>1 817 153</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 980 780	1 641 873	338 907	519 093
Autres immobilisations corporelles	3 464 749	2 583 351	881 398	1 126 399
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>5 445 529</b>	<b>4 225 224</b>	<b>1 220 305</b>	<b>1 645 493</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	174 153		174 153	174 153
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				4 000
Autres immobilisations financières	4 300		4 300	4 300
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>178 453</b>		<b>178 453</b>	<b>182 453</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>7 743 577</b>	<b>4 547 435</b>	<b>3 196 142</b>	<b>3 645 099</b>

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	185 967	4 262	181 705	201 473
Autres créances	1 724 350		1 724 350	308 216
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>1 910 317</b>	<b>4 262</b>	<b>1 906 056</b>	<b>509 688</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	135 518		135 518	673 316
Charges constatées d'avance	190 221		190 221	208 366
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>325 739</b>		<b>325 739</b>	<b>881 682</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 236 056</b>	<b>4 262</b>	<b>2 231 795</b>	<b>1 391 370</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>9 979 634</b>	<b>4 551 697</b>	<b>5 427 937</b>	<b>5 036 468</b>
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

# Bilan Passif

SELAS CABINET DE RADIO LES ALIZES

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 22/04/25  
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 75 960	75 960	75 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		988 963
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	7 596	7 596
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	114 275	372 738
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>197 831</b>	<b>1 445 257</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>197 831</b>	<b>1 445 257</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	735 757	1 009 118
Emprunts et dettes financières divers	2 774 213	337 756
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>3 509 971</b>	<b>1 346 874</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 240 297	283 906
Dettes fiscales et sociales	256 401	1 747 859
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	223 438	212 573
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>1 720 136</b>	<b>2 244 337</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>5 230 106</b>	<b>3 591 212</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 427 937</b>	<b>5 036 468</b>

## 1. Faits caractéristiques de l'exercice

### 1.1 Événements principaux

Néant.

### 1.2 Événements postérieurs à la clôture

Néant.

### 1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales du plan comptable général ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

Continuité de l'exploitation,  
Indépendance des exercices,  
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange. Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges

**Amortissements** Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**Fonds commercial** Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Frais d'émission des emprunts** Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise

Engagement en matière de pensions et retraites :

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 119 596		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>2 119 596</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 972 831		16 149
Installations générales, agencements et divers	2 609 764		5 407
Matériel de transport	33 811		8 200
Matériel de bureau, informatique et mobilier	781 850		25 718
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>5 398 255</b>		<b>55 474</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	174 153		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 300		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>182 453</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 700 304</b>		<b>55 474</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			2 119 596	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>2 119 596</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels	8 200		1 980 780	
Inst. générales, agencements et divers			2 615 171	
Matériel de transport			42 011	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			807 568	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>8 200</b>		<b>5 445 529</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			174 153	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		4 000	4 300	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>4 000</b>	<b>178 453</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8 200</b>	<b>4 000</b>	<b>7 743 577</b>	

## SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	302 443	19 768		322 211
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>302 443</b>	<b>19 768</b>		<b>322 211</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 453 738	196 336	8 200	1 641 873
Inst. générales, agencements et divers	1 601 199	213 847		1 815 046
Matériel de transport	33 811	8 200		42 011
Mat. de bureau, informatique et mobil.	664 015	62 279		726 294
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>3 752 762</b>	<b>480 662</b>	<b>8 200</b>	<b>4 225 224</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 055 205</b>	<b>500 430</b>	<b>8 200</b>	<b>4 547 435</b>

## VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles <p style="text-align: right;"><b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b></p>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers <p style="text-align: right;"><b>TOTAL immobilisations corporelles :</b></p>		
Frais d'acquisition de titres de participations		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	
SAINT ANDRE	139 807			139 807	
SAINT DENIS	1 647 000			1 647 000	

<b>TOTAL</b>	<b>1 786 807</b>			<b>1 786 807</b>	
--------------	------------------	--	--	------------------	--

RAPPEL : Fonds commercial				1 786 807	
---------------------------	--	--	--	-----------	--

Dans le cadre de la mise en application du règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 qui introduit le principe d'amortissement du fond commercial, la durée d'utilisation du fonds de commerce de la SELAS Les Alizes est considérée comme non limité dans le temps. Ce fonds commercial continue de ce fait à ne pas être amorti. Un test de dépréciation a été réalisé sur les valeurs des actifs suivants : patientèle et participation. La valeur vénale de la patientèle est déterminée à partir des coefficients habituellement pratiqués dans la profession.; La valeur vénale étant supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est à constater

# Provisions Inscrites au Bilan

SELAS CABINET DE RADIO LES ALIZES

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 22/04/25  
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	4 262			4 262
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>4 262</b>			<b>4 262</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 262</b>			<b>4 262</b>

# État des Échéances des Créances et Dettes

SELAS CABINET DE RADIO LES ALIZES

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 22/04/25  
Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 300		4 300
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>4 300</b>		<b>4 300</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	185 967	185 967	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	12 854	12 854	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 800	9 800	
État - Impôts sur les bénéfices	134 852	134 852	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	151	151	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	1 203 992	1 203 992	
Débiteurs divers	362 701	362 701	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>1 910 317</b>	<b>1 910 317</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	190 221	190 221	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 104 838</b>	<b>2 100 538</b>	<b>4 300</b>
----------------------	------------------	------------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	735 757	200 652	485 644	49 461
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 240 297	1 240 297		
Personnel et comptes rattachés	80 278	80 278		
Sécurité sociale et autres organismes	157 649	157 649		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 823	3 823		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 651	14 651		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 774 213	2 774 213		
Autres dettes	223 438	223 438		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 230 106</b>	<b>4 695 001</b>	<b>485 644</b>	<b>49 461</b>
----------------------	------------------	------------------	----------------	---------------

# Charges à Payer

SELAS CABINET DE RADIO LES ALIZES

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 22/04/25  
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	1 533
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	981 723
Dettes fiscales et sociales	108 092
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	63 844
<b>TOTAL</b>	<b>1 155 191</b>



# Charges et Produits Constatés d'Avance

SELAS CABINET DE RADIO LES ALIZES

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 22/04/25  
Devise d'édition

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	190 221	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>190 221</b>	

# Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SELAS CABINET DE RADIO LES ALIZES

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 22/04/25  
Devise d'édition

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
PRODUIT EXCEPTIONNEL GAP	32 250	778

<b>TOTAL</b>	<b>32 250</b>	
--------------	---------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
-------------------------	---------	------------------

<b>TOTAL</b>		
--------------	--	--

# Composition du Capital Social

SELAS CABINET DE RADIO LES ALIZES

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 22/04/25  
Devise d'édition

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	7596	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	7596	10

# Liste des Filiales et Participations

SELAS CABINET DE RADIO LES ALIZES

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 22/04/25

Devise d'édition

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
GIE HLSL	152 601		99,9	147 153	147 153			160 223		
GIE 17 RML	10 000		90	9 000	9 000			241 918		
GIE IRM ALIZES	10 000		90	9 000	9 000			492 732		
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°</b>										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
GIE IRM DU PATIO	10 000		90	9 000	9 000			34 583		
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

# Quotes-Parts de Résultat sur Opérations Faites en Commun

SELAS CABINET DE RADIO LES ALIZES

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
 Edition du 22/04/25  
 Devise d'édition

AFFAIRES BÉNÉFICIAIRES	Résultat global	Résultat transféré

<b>TOTAL</b>		
--------------	--	--

RAPPEL : Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
---	--

AFFAIRES À PERTE	Résultat global	Résultat transféré
REMONTEE RESULTAT ALIGIE1	241 918	241 918
REMONTEE RESULTAT ALIGIE2	160 223	160 223
REMONTEE RESULTAT ALIGIE3	34 583	34 583
REMONTEE RESULTAT ALIGIE4	492 732	492 732
REMONTEE RESULTAT ALISAS1	879 069	879 069

<b>TOTAL</b>	<b>1 808 524</b>	<b>1 808 524</b>
--------------	------------------	------------------

RAPPEL : Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
---	--

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			4 885 876		4 885 876
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs			1 456 824		1 456 824
- dotations de l'exercice			735 494		735 494
<b>TOTAL</b>			<b>2 693 558</b>		<b>2 693 558</b>

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs			7 595 206		7 595 206
- dotations de l'exercice			806 405		806 405
<b>TOTAL</b>			<b>8 401 611</b>		<b>8 401 611</b>

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus			651 416		651 416
- à plus d'un an et cinq ans au plus			1 903 971		1 903 971
- à plus de cinq ans			153 942		153 942
<b>TOTAL</b>			<b>2 709 329</b>		<b>2 709 329</b>

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
<b>TOTAL</b>					

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					647 441
-----------------------------------	--	--	--	--	---------

# Effectif Moyen

SELAS CABINET DE RADIO LES ALIZES

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 22/04/25  
Devise d'édition

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	

**CENTRE DE RADIOLOGIE LES ALIZES**  
Société d'exercice libéral par actions simplifiée  
Capital : 75.960 euros  
Siège social : 31 rue Maréchal Leclerc - 97400 Saint Denis  
RCS Saint Denis 514 951 243  
(ci-après, la « **Société** »)

---

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 4 JUILLET 2025**

---

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le quatre juillet,  
A quatorze heures,

Les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle (ci-après, « **l'Assemblée** ») au siège social, sur convocation faite par le Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établie une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Madame Raphaëlle HOARAU, en sa qualité de Directrice Générale de la Société (ci-après, « **le Président de l'Assemblée** »).

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés, possèdent 6.700 actions sur 7.596 actions ayant le droit de vote.

Madame Aurélie VELLIN, Madame Isabelle CARPIN, et Madame Isabelle LAVIELLE, représentant le Comité social et économique, dûment convoquées, sont présentes.

Le Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée, réunissant l'ensemble des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence et la liste des associés ;
- Les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2024 ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Un exemplaire des statuts de la Société ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## **ORDRE DU JOUR**

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Constatation de la démission du Docteur Olivier BORSON de ses fonctions de Président
- Nomination de Madame le Docteur Raphaèle HOARAU en qualité de Présidente
- Nomination de Madame le Docteur Sophie MORAND en qualité de Directrice Générale
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

#### *Approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2024*

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés par le Président, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président et aux Directeurs Généraux quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

***Cette résolution est rejetée.***

### **DEUXIEME RESOLUTION**

#### *Affectation du résultat*

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui s'élève à 114.274,85 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice ..... 114.274,85 euros
- Distribution de dividendes ..... 114.274,85 euros

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée prend acte du montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui du crédit d'impôt correspondant.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.***

### **TROISIEME RESOLUTION**

*Conventions réglementées visées à l'article L 227-10 du Code de commerce*

L'Assemblée prend acte qu'aucune convention de la nature de celles visées à l'article L227-10 et suivants du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 et suivants du Code de commerce, approuve celui-ci ainsi que les conventions qui y sont mentionnées et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

- Convention de bail commercial entre la Société et la SCI les ALIZES 4 ;
- Convention de bail commercial entre la Société et la SCI PROTOCLET ;
- Convention de trésorerie conclue entre la Société et SIMAGO FRANCE à la date du 2 octobre 2024 ;
- Convention d'exercice libéral conclue entre la Société et Monsieur le Docteur Olivier BORSON, associé et Président ;
- Convention d'exercice libéral conclue entre la Société et Madame le Docteur Sophie MORAND, associée et Directrice Générale ;
- Convention d'exercice libéral conclue entre la Société et Monsieur le Docteur John STOREY, associé et Directeur Général ;
- Convention d'exercice libéral conclue entre la Société et Madame le Docteur Marie BALU, associée.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.***

### **QUATRIEME RESOLUTION**

*Constatation de la démission du Docteur Olivier BORSON de ses fonctions de Président*

L'Assemblée prend acte de la démission du Docteur Olivier BORSON de ses fonctions de Président avec date d'effet au 4 juillet 2025 et le remercie pour l'exercice de ce mandat social au sein de la Société.

***Cette résolution n'est pas soumise au vote.***

### **CINQUIEME RESOLUTION**

*Nomination de Madame le Docteur Raphaèle HOARAU en qualité de Présidente*

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Président :

- Madame le Docteur Raphaèle HOARAU, née le 15 mai 1966 à Montpellier (34), de nationalité française, demeurant 13 rue de la Guadeloupe, ZAC Foucherolles – Sainte Clothilde – 97490 Saint Denis,

à compter de ce jour, pour une durée de deux (2) ans.

Madame le Docteur Raphaèle HOARAU exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires, sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi et par les statuts aux associés, et représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

Madame le Docteur Raphaèle HOARAU a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'est frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.***

### **SIXIEME RESOLUTION**

*Nomination de Madame le Docteur Sophie MORAND en qualité de Directrice Générale*

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Directrice Générale :

- Madame le Docteur Sophie MORAND, née le 24 juin 1971 au Mans (72), de nationalité française, demeurant 46 bis chemin de Bois Rouge - La Bretagne – 97490 Sainte Clotilde,

à compter de ce jour, pour une durée de deux (2) ans.

Madame le Docteur Sophie MORAND exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires, sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi et par les statuts aux associés, et représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

Madame le Docteur Sophie MORAND a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'est frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Par conséquent, en suite de l'adoption des résolutions qui précèdent, l'Assemblée constate que la Société comprend désormais un Président en la personne de Madame le Docteur Raphaèle HOARAU et deux directeurs généraux en la personne de Madame le Docteur Sophie MORAND et Monsieur le Docteur John STOREY, ce dernier étant maintenu dans ses fonctions.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.***

### **SEPTIEME RESOLUTION**

*Pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités*

L'Assemblée confère tout pouvoir à la société LEXTENSO (RCS Nanterre 552 119 455) ainsi qu'à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire au plein effet des décisions prises aux termes des présentes.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.***

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

---

**Le Président de l'Assemblée**

Madame Raphaëlle HOARAU

---

**Le nouveau Président de la Société \***

Madame le Docteur Raphaëlle HOARAU

*\* Bon pour acceptation des fonctions de Président*

---

**Le nouveau Directeur Général \*\***

Madame le Docteur Sophie MORAND

*\*\* Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général*